VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Samedi 28 octobre 2017

SUD OUEST

Charente Libre

Obsèques

Et si vous optiez pour la liquéfaction?

A la question *«que voulez-vous faire de votre corps après la mort?»*, il n'y avait jusqu'à présent que deux réponses: l'inhumation (Photo AFP) et la crémation. D'ici 2020, les Californiens pourront, eux, opter pour une troisième méthode: la liquéfaction, également appelée *«crémation sans flammes»*. Une loi vient en effet d'autoriser cette alternative qui consiste, comme son nom l'indique, à *«liquéfier»* le corps après le décès.

La technique, déjà utilisée pour les animaux domestiques, est celle de l'hydrolyse alcaline. Le corps est plongé dans un bain chimique alcalin (de l'eau additionnée d'hydroxyde de sodium, d'hydroxyde de potassium ou une combinaison des deux) et au bout de 3 à 16 heures (selon les machines et le volume du corps),

les protéines, le sang et la graisse sont dissous. Les restes qui n'ont pu être liquéfiés, les fragments osseux par exemple, sont réduits en cendres grâce au même procédé que celui de la crémation.

Un nouvel engrais?

Les professionnels américains du secteur funéraire sont de plus en plus intéressés par cette alternative même si l'investissement de départ reste onéreux. Le prix d'une machine de liquéfaction peut en effet aller jusqu'à 500.000 dollars (425.000 euros). Cependant, les spécialistes s'accordent à dire que le procédé en lui-même coûte moins cher qu'une crémation ou qu'un enterrement. En outre, l'empreinte carbone de l'hydrolyse alcaline est dix fois plus faible que celle d'une crémation. Enfin, le procédé utilise moins d'énergie et ne dégage aucune fumée.

Seul problème, le liquide obtenu après le processus, une sorte de bouillie de couleur marron, fait encore débat. La solution de l'urne funéraire ne semble pas adaptée. Est-il sain de le rejeter avec les eaux usées? Riche en nutriments, il pourrait éventuellement servir d'engrais... Mais pas sûr que le grand public soit prêt à accepter ce nouvel intrant dans l'agriculture.

Le chiffre

1h Bonne nouvelle pour les marmottes: elles pourront dormir une heure de plus ce dimanche grâce au passage à l'heure d'hiver.

Les étourdis devront, eux, bien penser à reculer horloges et montres d'une heure: à 3h du matin, il sera 2h! Le retour à l'heure d'été s'effectuera le dernier week-end de mars 2018. Ce qui devrait laisser le temps à notre organisme de s'habituer au changement encore souvent décrié même s'il date de 1976.

L'infographie

Que font les téléspectateurs pendant la coupure pub ?

89% des Français **se rendent dans un autre espace (cuisine, toilettes, etc.)**

85% en profitent pour **changer de chaîne**

80% des Français possédant un **smartphone le regardent** (jeux, mails, réseaux sociaux...)

71% des Français qui ont une **tablette la consultent**

68% **baissent ou coupent le son** de la télévision

67% des Français qui ont un **ordinateur l'utilisent**

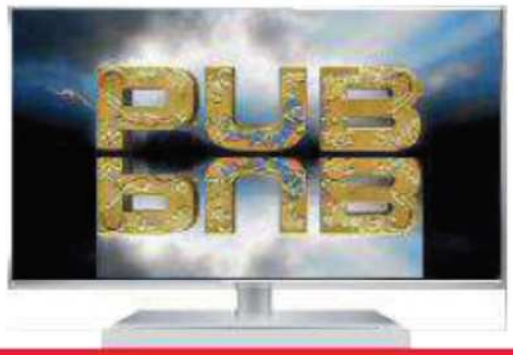

31% **éteignent** le poste

75% **des Français déclarent ne pas être attentifs à la publicité à la télévision**

Source : sondage OpinionWay réalisé pour la société Sync, publié par Le Parisien le 18/10/2017

INFOGRAPHIE CL

■ 23% d'entre vous rêvent de passer à la télé, selon notre sondage ■ 7% des Français ont déjà connu cet honneur ■ Des Charentais nous racontent leur «quart d'heure» de gloire ou de galère sur le petit écran.

Qui rêve de passer à la télévision ?

Marie LE LAGADEC
m.lelagadec@charentelibre.fr

Se retrouver sous le feu des projecteurs, être reconnu(e) dans la rue: c'est l'effet magique de la télé. Selon le sondage BVA pour la presse régionale et Foncia, qui sort aujourd'hui, 23% des Français aimeraient passer à la télévision, contre 68% qui n'en ont pas envie. 7% des sondés ont déjà vécu leur quart d'heure de gloire. Parmi lesquels quelques centaines de Charentais, forcément. Inscrits à des émissions de téléréalité ou des programmes de culture générale, le jeu n'en vaut parfois pas la chandelle et certains participants regrettent l'image déformée d'eux que cherchent à véhiculer certaines productions pour faire le buzz. D'autres gardent de très bons souvenirs de leur passage devant les caméras.

> Nous avons vécu des choses amusantes, mais au bout d'un moment, c'est ennuyant de faire le théâtre devant les caméras.

«J'adore amuser la galerie»

Deuxième au classement des émissions qui font saliver les sondés, «Pékin Express». *«On a commencé à suivre l'émission à la télévision en 2010*, raconte **Laurence Delorenzi**, qui s'est lancée dans l'aventure avec **Laurent**, son mari,

en 2013 (Archives Renaud Joubert). Inscrit sans trop y croire, le couple de Magnac-sur-Touvre a finalement été retenu et a terminé en demi-finale! *«On avait plutôt le profil des outsiders de l'émission. La production ne s'attendait pas à ce que nous allions si loin»*, poursuit-elle. Appréciés pour leur simplicité et leur franchise au cours du jeu, Lolo et Lolotte ont vécu une expérience très positive. *«Je regrette juste que la production m'ait un peu trop dépeinte en râleuse à l'écran.»* Pas de quoi déprimer Laurence qui, cette année, a repris le chemin des plateaux. Elle a même réalisé le doublé qui fait fantasmer les sondés. Inscrite par son mari, elle a participé en juin à «Tout le monde veut prendre sa place» sur France 2 et aux «Douze coups de midi». Ce sera pile ce samedi sur TF1. *«J'adore amuser la galerie*, dit-elle dans un grand éclat de rire. *Et mon mari adore! Il m'accompagne sur les tournages et il s'éclate malgré tout.»*

«L'essentiel, c'est de gagner»

Alain Philippe est carrément un habitué. *«Lorsque je me suis retrouvé à la retraite, je me suis piqué au jeu.»* «La Roue de la fortune», «Le 4e duel», «Questions pour un champion», «Joker», «Tout le monde veut prendre sa place»..., l'ex-directeur du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) (Repro CL) aime *«le challenge et les expériences». «Quand je participe à une émission, je veux gagner, je ne suis pas là pour faire de la figuration*, déclare-t-il d'emblée. *Les émissions dans lesquelles on me voit ne cassent pas les candidats. La téléréalité en revanche, c'est hors de question*, ajoute le retraité cognaçais. *Cela arrive que l'on me reconnaisse dans les grandes surfaces, mais ça n'a pas changé ma façon de vivre.»*

«Les médias aiment les clichés»

«Nous avons participé à l'émission "Bienvenue chez nous" en 2016 après un démarchage par mail de TF1, se rappellent **Luca et Lucia Paparatti**, propriétaires du domaine de la Cure du Maine Charles à Birac (Archives CL). *On trouvait que c'était une bonne façon de faire connaître notre gîte et notre style de vie assez écolo.»* Une bonne expérience qui leur a permis de découvrir de jolis endroits et de profiter de *«vacances gratuites et sympas». «J'ai quelques regrets. La production a complètement occulté le fait que nous faisons de la viticulture bio par exemple*, avoue Luca sans animosité. *Et ils ont collé une étiquette à chaque couple: nous étions les châtelains italiens un peu bourgeois.»* Ce passage télévisé a permis à Lucia et Luca, pourtant bons derniers, d'attirer quelques touristes dans leur domaine après la diffusion. *«Nous avons vécu des choses amusantes, mais au bout d'un moment, c'est ennuyant de faire le théâtre devant les caméras. D'autant que sur le tournage, on essaie parfois de pousser au conflit»*, rapporte Lucas Paparatti.

«Difficile de garder une vie stable»

Joueur de poker pour le loisir, **Nicolas Lambert** a vécu dans la peau d'un joueur professionnel après sa victoire dans l'émission «La maison du bluff» en 2011 (Archives Majid Bouzzit). Sponsorisé pendant un an par PokerStars, il a côtoyé les meilleurs joueurs du monde, de Las Vegas à Monaco. *«En prenant part à ce télécrochet, j'ai découvert un milieu que je connaissais un peu et j'ai pu me perfectionner*, témoigne-t-il. *Mais je suis resté le plus discret possible. Je voulais qu'on garde une image positive de moi.»* Entraîneur-joueur du club de foot de Mansle depuis quatre ans, Nicolas Lambert ne regrette rien: *«Je continue de jouer au poker, mais pour devenir professionnel, il faut du temps et de l'argent. Difficile à concilier avec une vie de famille!»* Presque six ans après la diffusion, les téléspectateurs passionnés de poker l'arrêtent parfois encore dans la rue. Un quart d'heure de gloire, mais une célébrité éternelle!

Les émissions et jeux télévisés auxquels les Français voudraient le plus participer

Parmi les émissions télévisées :

1	Le Meilleur Pâtissier	43%
2	Pékin Express	38%
3 exaequo	Koh Lanta	34%
3 exaequo	Top Chef	34%
5.	La France a un incroyable talent	23%
6.	The Voice	22%
7.	Bienvenue chez nous	21%
8.	Les reines du shopping	19%
9.	L'Amour est dans le pré	17%
10.	Nouvelle Star	8%
11.	Les Marseillais	5%
12.	Les Anges	4%
13.	4 mariages pour une lune de miel	3%
14.	Secret Story	2%

Parmi les jeux télévisés :

1	Tout le monde veut prendre sa place	38%
2	Les douze coups de midi	35%
3	Questions pour un Champion	33%
4.	N'oubliez pas les paroles !	32%
5.	Fort Boyard	31%
6.	Des chiffres et des lettres	26%
7.	Slam	22%
8.	The Wall	17%
9.	Motus	16%
10.	Les Z'Amours	13%
11.	Tout le monde a son mot à dire	4%
12.	Les 5 anneaux d'or	4%

Sondage BVA-Presse régionale-Foncia réalisé en ligne du 19 au 20 octobre 2017 auprès d'un échantillon de 1.103 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus suivant la méthode des quotas. INFOGRAPHIE CL

Elise Lucet l'animatrice favorite

1	Elise Lucet	26%
2. exaequo	Nagui	24%
2. exaequo	Michel Cymes	24%
4.	Yves Calvi	22%
5.	Yann Barthès	20%
6.	Stéphane Bern	19%
7.	Stéphane Plaza	17%
8.	Karine Le Marchand	16%
9.	Jean-Luc Reichmann	15%
10.	Nikos Aliagas	11%

Laurent Delahousse présentateur de JT préféré

1	Laurent Delahousse	52%
2.	Anne-Sophie Lapix	44%
3.	Jean-Pierre Pernaut	38%
4.	Anne-Claire Coudray	33%
5.	Gilles Bouleau	29%
6.	Carole Gaessler	23%
7. exaequo	Leïla Kaddour-Boudadi	16%
7. exaequo	Xavier de Moulins	16%

Les séries policières cartonnent

1	Les petits meurtres d'Agatha Christie	33%
2.	Capitaine Marleau	26%
3.	Joséphine ange gardien	19%
4. exaequo	Profilage	18%
4. exaequo	Camping Paradis	18%
6. exaequo	Candice Renoir	17%
6. exaequo	Section de recherches	17%
8.	Alice Nevers, le juge est une femme	16%
9.	Le bureau des légendes	15%
10.	Dix pour cent	14%

D'autres Charentais bientôt à l'écran

Outre «Lolotte» ce midi sur TF1, des Charentais seront de nouveau à l'honneur prochainement sur les écrans. Propriétaire du Logis de Calais à Fouquebrune, Magali Herbinger participera avec sa cousine Caroline à l'émission «Bienvenue chez nous» qui sera diffusée du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre, à partir de 18h15. De leur côté, les habitants de Vars se sont lancés dans un défi sportif. TF1 a tourné un documentaire de juillet à octobre dans le bourg, que les téléspectateurs découvriront en 2018. «Un village à la diète» met en lumière 200 habitants qui entreprennent un régime géant, coachés par un médecin nutritionniste, le chef cuisinier étoilé Thierry Marx, Renaud Longuière, entraîneur de l'équipe de France d'athlétisme, et Laury Thilleman, Miss France 2011.

Cambriolages en série dans des commerces du Cognaçais

La patronne n'était pas là, hier, à l'ouverture de l'Ibéria à Louzac-Saint-André. Pendant que Dulcé Thibaud déposait plainte à la gendarmerie, c'est son époux Joël qui a reçu les clients et diffusé la mauvaise nouvelle. Durant la nuit, vers 1h30, l'épicerie (qui vend aussi les journaux et du tabac) a été cambriolée. Portail arrière fracturé, porte en verre forcée. Bilan: des dizaines de paquets de tabac emportés ainsi qu'une somme d'environ 150 euros. *«Nous avions déjà été cambriolés il y a quatre ou cinq ans,* rappelle Joël Thibaud. *Entretemps, il y a eu une tentative, mais ils n'avaient pas réussi à entrer.»*

À Louzac-Saint-André, la porte d'entrée porte les traces du passage des cambrioleurs.

Photo M. B.

À Chérac et Cognac aussi

La gendarmerie a lancé une enquête qui pourrait rejoindre celles ouvertes la veille à Chérac – en Charente-Maritime, à 3 kilomètres de Louzac-Saint-André – et mardi à Cognac où d'autres magasins ont été visités.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, à Chérac, le commerce de Marcelle Braud (tabac, cadeaux) a subi le même sort que son confrère charentais. *«Ils sont arrivés vers 0h30 et sont passés par l'entrepôt,* explique la gérante, convaincue qu'il s'agit de l'œuvre d'une bande. *Après le dernier cambriolage, j'avais fait mettre une porte blindée, ça les a empêchés d'entrer par l'avant. Ils ont dû casser l'ouverture de l'entrepôt et abîmer les murs.»* Les voleurs sont repartis avec une importante quantité de tabac et d'articles pour fumeurs, dont ils ont laissé tomber une partie après le déclenchement de l'alarme.

Enfin, dans la nuit de lundi à mardi, deux commerces du quartier de Crouin, à Cognac, ont été forcés. À l'épicerie Vival, *«ils sont passés par l'étage et sont entrés par des trappes»*, détaille la gérante, Évelyne Mandin, qui a constaté la disparition de bouteilles d'alcool et de soda, ainsi que de 200 euros en espèces.

La même nuit, son voisin Jean-Claude Vignaud a vu la porte arrière de sa boucherie fracturée. *«Malgré la plaque en fer»*, se désole le fils du gérant, Richard Vignaud. *«Ils ont emporté un gigot de 3 kilos, du saucisson et 19,40 euros.»* Soit le fonds de caisse que le commerçant laisse en boutique la nuit. La police a également ouvert une enquête. *«Pour l'instant, aucun élément ne permet d'établir qu'il s'agirait des mêmes auteurs»*, indique-t-on à la gendarmerie.

M. B.

Ça bouchonne au service de radiothérapie de Girac

Les trois médecins publics et la secrétaire sont en arrêt maladie. Résultat: les deux médecins du privé parent au plus urgent et de nombreux rendez-vous sont repoussés.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«*C'est honteux et impensable*», réagissait hier, très remonté, Alain Galland, président de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, qui représente les usagers du centre hospitalier d'Angoulême. En cause: le service de radiothérapie qui, depuis quelques jours, fonctionne au ralenti. Les trois médecins publics qui travaillent dans ce service sont arrêtés pour maladie, en même temps. «*On a reçu un arrêt lundi, un autre mardi et un troisième mercredi*, confirme Hervé Léon, le directeur du centre hospitalier. *Un cas de figure extrêmement rare qui pose de réelles difficultés dans la continuité des soins et la prise en charge des patients*», admet-il.

Impossible de trouver un remplaçant

Grâce au groupement charentais de coopération en radiothérapie, les deux radiothérapeutes privés qui exercent aussi dans les locaux du centre hospitalier d'Angoulême assurent les rendez-vous urgents. «*Mais les rendez-vous qui pouvaient l'être ont été repoussés à plus tard*», affirme le directeur qui assure limiter au maximum ces reports. «*On est conscient que ce sont des maladies difficiles et qu'une telle modification de rendez-vous peut ajouter un stress supplémentaire.*» Le directeur a bien cherché des médecins remplaçants en urgence, «*mais en cette période de vacances scolaires, ils sont soit déjà en remplacement, soit en congés eux-mêmes*».

Ce qui met hors de lui le représentant des usagers de l'hôpital, c'est l'histoire qui se cache derrière cette situation, selon les informations qu'il a pu obtenir. Tout serait parti de la secrétaire du service, que la direction aurait convoquée et décidé de muter dans un autre service à cause d'un différend. Cette dernière aurait dans la foulée, déposé un arrêt maladie. Puis sa collègue et amie, secrétaire également. Puis son compagnon, l'un des trois médecins du service et ainsi de suite. «*Ce n'est pas Dallas, c'est carrément une histoire à la Clochemerle*, estime Alain Galland. *On se fout vraiment de nous. Pendant ce temps, on laisse en errance un public fragile qui souffre de pathologies lourdes comme le cancer, alors même qu'il y a quelques semaines le ministre de la Santé nous martelait qu'il est primordial de garantir l'accès aux soins.*»

De nombreux rendez-vous sont repoussés au service de radiothérapie du centre hospitalier d'Angoulême. Photo archives Majid Bouzzit

> C'est une histoire à la Clochemerle. Pendant ce temps, on laisse en errance un public qui souffre de pathologies lourdes.

Retour à la normale après les vacances

La direction de l'hôpital confirme que deux secrétaires ont également été en arrêt, mais que «*l'une est revenue et forme actuellement des personnels pour assurer le secrétariat du service*».

Hervé Léon affirme également que «*l'un des trois médecins doit être de retour dans le courant de la semaine prochaine et que, si la situation perdure, un ou plusieurs remplaçants intérimaires seront engagés le temps nécessaire dès que la fin des congés scolaires le permettra*».

Urbain

Presque tout est possible !

Je n'étais pas chez moi hier quand le facteur est passé. Il m'a laissé un avis pour m'informer que j'étais destinataire d'un recommandé avec avis de réception. Il m'écrit: «*Je repasserai demain, mais si vous n'êtes pas là, votre objet sera disponible après-demain à votre bureau de poste habituel.*» Après-demain? Un dimanche? Le mot doux m'indique que je peux aller sur le site laposte.fr pour modifier tout ça. Ce que je fais illico. Je remplis tous les champs obligatoires, je clique sur «valider». Et là, surprise, on me dit que je vais pouvoir prendre possession de mon courrier ce samedi après-midi à partir de 15h. Mon petit bureau de poste serait donc ouvert à cette heure? Je vérifie: bien évidemment, c'est fermé. Je me souviens d'un slogan : «Avec la Poste, tout est possible». Sauf l'ouverture du samedi et du dimanche...

À Jarnac, on enterre bien ses déchets

Même si certains sont déjà prêts, les nouveaux conteneurs du centre-bourg ne seront en service qu'une fois l'aménagement des 14 points de collecte terminé. Délai: fin décembre.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Les trois conteneurs de la rue de Condé resteront encore sous cloche jusqu'à la fin de l'année. Photo G. B.

Ils sont trois. Toujours sous cloche depuis le début de l'été dernier. Trois conteneurs à déchets enterrés en haut de la rue de Condé à Jarnac, enrobés de plastique et de carton, qui font causer. Intriguent de n'être toujours pas en service.

«Ce sera pour bientôt, courant décembre, au plus tard début janvier», rassure le maire François Raby. *«On avait profité de la zone de travaux sur le rond-point du secteur pour les installer, histoire de ne pas avoir à répéter les interventions sur la voie,* explique-t-il. *On attend maintenant de boucler cette opération containers dans sa globalité pour les mettre en service le même jour, pour des raisons d'ordre pratique.»* À savoir ne pas contraindre Calitom, le service public des déchets qui les a financés, de devoir mettre en place une collecte intermédiaire, source de coût.

«On les adaptera à l'usage»

Les chiens et chats habitués à fendre sacs noirs et jaunes vagabonds déposés en centre-bourg ont donc encore quelque deux mois pour en profiter. Le temps que les travaux sur les deux dernières zones prévues pour accueillir ces points d'apport volontaires (PAV) – rue des Fossés et place du Baloir –, soient terminés, la commune ayant à sa charge cet aménagement pour un coût total de 130.000€.

Au total, 14 points de collecte auront ainsi été mis en place (1) avec, selon les besoins recensés lors d'une étude préalable, *«de deux à quatre bacs enterrés par site»*, indique Claude Charrier, l'adjoint en charge des travaux.

«Pour ce qui est de la nature des déchets auxquels ils seront destinés, on les adaptera à l'usage au fur et à mesure. Sur des points de quatre, on pourra faire deux bacs noirs, deux jaunes ou un seul bac jaune et attribuer l'autre à du carton par exemple, ou trois bacs noirs, rien n'est figé», explique-t-il. D'une capacité de 5m³ chacun, étanches, ils seront désinfectés plusieurs fois par an par Calitom et sont munis d'un système de détection de remplissage qui déclenchera leur ramassage.

«Aucune possibilité pour les rats d'y rentrer», précise Claude Charrier au regard des inquiétudes formulées par les riverains lors des deux réunions publiques qui ont précédé leur mise en place.

«On a eu des pour et des contre ce nouveau système, on a joué le jeu de la concertation, aux riverains de le jouer à leur tour.»

Une campagne d'information sera lancée avant sa mise en service. Un agent de la mairie passera ensuite une fois par jour sur chacun des points de collecte afin de veiller aux dépôts sauvages de sacs vagabonds.

(1) La mairie de Jarnac précise que les PAV semi-enterrés aux lotissements collectifs cités de Saintonge, Bois-Doucet et Les Coutures, ne font pas partie de ce programme.

Cœur-de-Charente : quelle collecte d'ordures à l'avenir ?

L'ordre du jour était restreint jeudi soir au conseil communautaire Cœur-de-Charente. Seul point à faire débat, le plan de collecte 2019 de Calitom, pour réduire les sacs noirs.

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Neuf points à l'ordre du jour. Les élus de Cœur-de-Charente ont vite expédié le conseil communautaire jeudi soir à la Maison de l'eau de Saint-Fraigne. Avec un sujet malgré tout qui a fait débat, autour de Jean-Jacques Crine, le vice-président de Calitom, venu proposer l'évolution des fréquences de collecte des déchets. Dans le schéma 2019 de Calitom, la CDC n'aurait plus qu'une collecte tous les quinze jours, avec une alternance une semaine sur deux pour les sacs noirs et sacs jaunes. À l'exception des centres-villes de Mansle, Aigre et Saint-Amant-de-Boixe dont les déchets seraient ramassés toutes les semaines. Une «optimisation» qui avait déjà essuyé le refus des trois ex-CDC en 2016, alors que Calitom veut réduire de 30% le volume des sacs noirs collectés en 2020. *«Une obligation alors que l'incinérateur doit s'arrêter prochainement et que les tentatives pour trouver un endroit où enfouir les déchets ont échoué»*, dit Jean-Jacques Crine, qui met en avant l'expérimentation menée sur les CDC de Charente-Limousine et La Rochefoucauld-Porte du Périgord, où le poids des sacs noirs a baissé de 10 à 15 kg par an par habitant avec la nouvelle collecte.

«Que feront les gens en appartement qui ont déjà du mal à stocker les déchets de la semaine ?», demande le maire de Montignac. *«Les marchés seront-ils pris en compte ?»*, ajoute le maire d'Aigre. *«Je ne voterai pas tant que je ne saurai pas si les poubelles du restaurant de ma commune seront ramassées»*, enchaîne le maire de Puyréaux. *«Maisons de retraite, restaurants, marchés, des camions seront détachés pour les gros producteurs de déchets»*, répond Jean-Jacques Crine, en mettant en avant des contreparties pour les habitants, composteurs gratuits, grosses poubelles à petits prix, *«une baisse de 10% sur la taxe d'ordures ménagères»*. Dans la salle, c'est le brouhaha. Pour le vote, il faudra attendre le prochain conseil le 23 novembre, quand chaque commune aura reçu les détails du schéma de Calitom.

À noter également que la CDC a approuvé à l'unanimité la prise de compétence facultative de l'assainissement à compter du 1er janvier 2018, excluant pour l'instant la gestion de l'eau pluviale. Une nouveauté pour 17 communes de Cœur-de-Charente et le syndicat d'assainissement Chenon-Chenommet qui vont être dessaisis de la compétence assainissement collectif au profit de la CDC.

Une collecte tous les quinze jours, c'est le projet de Calitom. Archive Majid Bouzzit

429801

CHÂTEAUBERNARD

M^me^ Joëlle MAYOUX PERRIER,
sa bien-aimée ;
M^me^ Lucienne HAMELIN (†),
M. (†) et M^me^ MAYOUX,
ses beaux-parents ;
M. et M^me^ MOUGEOT et leur fille
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Paul PERRIER.

Ses obsèques religieuses seront célébrées
le lundi 30 octobre 2017, à 15 heures,
en l'église du Sacré-Cœur, à Cognac,
suivies de l'inhumation dans l'intimité
familiale.
M. PERRIER repose à la maison
funéraire du Plassin, entrée n° 1,
à Gensac-la-Pallue, où la famille
recevra des visites ce jour, samedi 28,
et dimanche 29 octobre,
de 15 h à 17 h 30.
Roses naturelles uniquement.
Condoléances sur www.pf-hervoit.fr

PF Hervoit-F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.36.03.60.

UNION EUROPÉENNE

Le glyphosate sans doute 5 ans de plus

La Commission européenne va soumettre le 9 novembre au vote des 28 états membres de l'Union européenne une nouvelle proposition de prolongation de la licence d'utilisation de l'herbicide controversé glyphosate, pour une durée réduite à cinq ans. L'UE n'avait pas trouvé mercredi de solution qui permette de rassembler suffisamment d'états membres sur le sort du glyphosate, un herbicide largement utilisé dans l'agriculture et accusé de provoquer des cancers, dont la licence expire le 15 décembre. Plusieurs états membres -France, Autriche, Italie, Belgique- avaient exprimé leur opposition à une autorisation valable pour encore une décennie. La saga dure depuis plus de deux ans et la décision ne peut se faire qu'à la majorité qualifiée (55% des 28 états membres et 65% des habitants) et la Commission répète inlassablement depuis l'été que la décision doit être une *«responsabilité partagée»*.

L'Assemblée nationale vote une nouvelle «taxe soda»

Boisson trop sucrée, boisson plus taxée: au nom de la lutte contre l'obésité, l'Assemblée nationale a voté dans la nuit de jeudi à vendredi une nouvelle formule de la *«taxe soda»* pour inciter les industriels à davantage de frugalité. Dans un large consensus, les députés ont voté par 80 voix contre trois un amendement porté par le rapporteur général du projet de budget de la Sécurité sociale, Olivier Véran (LREM, ex-PS). La mesure était aussi défendue par six des sept groupes politiques de l'Assemblée, LFI proposant pour sa part une nouvelle taxe.

Le dispositif a pour *«seul objectif, celui d'aider la santé des enfants»*, et d'éviter *«les risques d'obésité et de diabète de type 2»*, a affirmé Olivier Véran, médecin de profession. Depuis 2013, l'ensemble des boissons contenant une quantité - même minime - de sucres ajoutés sont taxées à raison de 7,53 euros par hectolitres. Une formule qui n'incite pas les industriels à lever le pied, alors que l'Organisation mondiale de la santé préconise de relever les taxes, forte du constat que le nombre d'enfants obèses dans le monde a été multiplié par dix en quarante ans. L'amendement prévoit que la taxation se déclenchera à partir de 1 gramme de sucre pour 100 ml. Elle progressera jusqu'à une vingtaine d'euros par hl pour un produit dépassant 11 g de sucres ajoutés pour 100 ml.

Cela incitera les industriels à réduire *«même d'un gramme»* le taux de sucre, selon Olivier Véran. (Photo AFP)

SOCIAL

APL: la baisse de 5 euros validée

Le Conseil d'État a rejeté hier le recours du collectif *«Vive l'APL»* contre la baisse de cinq euros des aides au logement, décidée par le gouvernement, une mesure dénoncée par les associations comme une *«économie sur le dos des plus pauvres»*. La plus haute juridiction administrative a relevé que selon le Code de la construction et de l'habitation (article L 351-3), *«le montant de l'aide personnalisée au logement est calculé en fonction d'un barème défini par voie réglementaire»*.

Le Conseil d'État a donc jugé qu'il n'y avait pas de *«doute sérieux quant à la légalité des deux décisions réglementaires contestées (un décret et un arrêté)»* et a rejeté la demande de suspension présentée par le collectif d'associations.

L'annonce de cette baisse de cinq euros des APL en juillet avait provoqué la colère de l'ensemble des associations de lutte contre le mal-logement et du secteur du logement social. La Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales) et le Conseil national de l'habitat (CNH) avaient émis dans la foulée des avis défavorables à ces textes.

Hier, peu avant la décision du Conseil d'Etat, l'Union sociale pour l'habitat, qui regroupe 723 bailleurs sociaux, a demandé un moratoire sur la baisse des APL. Cette baisse de 5 euros des APL est distincte de celle que le gouvernement veut mettre en place dans le seul logement social, en échange d'une baisse des loyers afin que la mesure n'ait pas d'impact pour les locataires.

Le minimum vieillesse rehaussé de 100 euros

L'Assemblée a voté à la quasi-unanimité la hausse du minimum vieillesse de 100 euros en trois fois. Cette allocation, de 803 euros par mois pour une personne seule, sera augmentée de 30 euros en avril 2018, 35 euros au 1er janvier 2019 et 35 euros en janvier 2020.

Aide aux familles monoparentales

L'aide à la garde d'enfants pour les familles monoparentales sera augmentée de 30%. Cette mesure doit favoriser 53% des familles déjà bénéficiaires, soit potentiellement près de 44.000 familles, pour un gain mensuel moyen de 70 euros par enfant gardé.

Passage de 3 à 11 vaccins obligatoires

L'Assemblée nationale a voté hier l'extension de trois à onze le nombre de vaccins obligatoires pour les enfants qui naîtront à partir du 1er janvier 2018. Ces onze vaccins seront indispensables à l'enfant pour être admis en collectivité: crèche ou école.

Éducation : trop de v acances scolaires ?

SCOLARITÉ Quinze jours de vacances à la Toussaint, est-ce trop ? Le ministère a annoncé une concertation sur l'ensemble du temps scolaire. La France est la championne des « petites vacances »

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Pour 12 millions d'écoliers, collégiens et lycéens français, ce week-end marque le mitan de quinze jours de vacances de la Toussaint. « Deux semaines, ça m'a toujours semblé un peu long pour ces congés, a estimé, fin août, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, d'autant que j'ai constaté que c'est, pour certains élèves, un facteur de décrochage au premier trimestre. »

Le ministère a, depuis, indiqué qu'une « concertation » allait être lancée, qui portera sur « les temps de l'enfant » : les vacances, mais aussi le rythme quotidien et le nombre de semaines travaillées. La France est actuellement la championne de la condensation du temps scolaire. C'est le pays d'Europe où il y a le plus de vacances dans l'année. Et celui où les journées sont les plus chargées.

1 Faut-il raccourcir les vacances de la Toussaint ?

Jean-Michel Blanquer le pense. Claire Leconte, chronobiologiste, aussi (lire ci-contre). « Fin octobre, quelques semaines après la rentrée, les enfants sont encore dans une phase de mise en route. On introduit une rupture en interrompant tout cela pendant quinze jours. Une pause d'une semaine suffirait, estime ce professeur de psychologie de l'éducation. Quinze jours, c'est long aussi pour les parents qui, souvent, travaillent. »

Qu'en pensent, justement, les représentants des parents d'élèves ? « Il faut une réflexion sur l'ensemble de l'architecture du temps scolaire annuel, plutôt que d'envisager sans cesse des changements ici et là : la semaine de quatre jours ou de quatre jours et demi, les débats sur la Toussaint, sur les jours fériés de mai… » estime Liliana Moyano, présidente de la FCPE contactée par « Sud Ouest ». Samuel Cywie, porte-parole de la Peep, la rejoint, tout en estimant que « le vrai problème, ce n'est pas la Toussaint, c'est le troisième trimestre, pénalisé par de nombreuses coupures et une fin prématurée des cours au lycée ».

Du côté des enseignants, Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, s'étonne de voir « surgir » ce débat « alors qu'il y a depuis plusieurs années un consensus sur les grandes lignes de ce calendrier, sur le principe du 7/2 – sept semaines de classe, deux semaines de vacances. C'est une règle lisible, équilibrée, qui fait l'unanimité… À la Toussaint, fin octobre, on sent vraiment que les élèves commencent à être fatigués, surtout en plein changement de saison. Il faut deux semaines pour que la pause soit bénéfique. »

2 Comment les vacances sont-elles fixées ?

La durée des vacances a souvent varié depuis cinquante ans, en particulier s'agissant de la trêve de la Toussaint : trois jours dans les années 1960, une semaine dans les années 1980, une dizaine de jours de 2003 à 2012, quinze jours depuis 2013…

C'est le ministre de l'Éducation nationale qui fixe, pour trois ans, le calendrier scolaire. Le ministère tranche dans un cadre très balisé. Selon le Code de l'éducation, l'année scolaire doit compter « 36 semaines de classes par an, au moins réparties en cinq périodes de travail ». Ce calendrier résulte d'un long processus de concertation. « Au centre de cette réflexion, il y a l'intérêt de l'élève, mais l'avis de nombreux acteurs est sollicité », note Samuel Cywie (Peep). Durant l'élaboration du calendrier, le ministère consulte les représentants du monde éducatif, des parents d'élèves, mais aussi des élus locaux, du tourisme, des transports (SNCF, Aéroports de Paris)…

> Pour élaborer le calendrier, le ministère consulte les représentants du monde éducatif, des parents, du tourisme, des transports…

3 Les « petites vacances », une particularité française

À quoi ressemblent les calendriers scolaires de nos amis européens ? Contrairement à une idée reçue, la France n'est pas du tout le seul pays où les élèves ont deux mois de parenthèse estivale. Les congés d'été sont même plus longs en Italie (trois mois), en Bulgarie, au Portugal, en Grèce, en Suède…

En revanche, la France se démarque par le nombre de vacances en cours d'année : huit semaines en tout (Toussaint, Noël, hiver et printemps) contre, souvent, quatre à sept semaines dans les autres pays.

Parmi ces « petites vacances », les quinze jours de la Toussaint sont une exception quasi absolue – seuls quelques cantons suisses et l'Écosse ont un congé d'automne de cette durée. Dans la majorité des pays, la pause dure une semaine, ou deux ou trois jours (Royaume-Uni). Voire zéro pour les malheureux écoliers autrichiens ou polonais.

« Plus les congés sont lon gs, mieux c'est »

ÉCONOMIE Dans les villes touristiques comme Biarritz, la durée des vacances a un impact non négligeable sur l'économie, mais leur répartition pèse aussi

Les évolutions du calendrier des congés scolaires et la durée des vacances ne sont bien sûr pas neutres pour l'économie d'une cité balnéaire comme Biarritz. « Nous n'avons jamais fait d'enquête poussée sur ces changements, confie le maire, Michel Veunac. Mais on le voit, quand les vacances durent, il y a du monde, ce qui est inévitablement positif pour l'économie. »

La tendance à l'allongement de la saison à Biarritz est un constat depuis quelques années. Au point qu'aujourd'hui, lorsque la Ville attribue des concessions municipales, elle exige que les commerces candidats ouvrent jusqu'à la Toussaint. Forcément, quelques jours de vacances de plus ou de moins, les commerçants le ressentent sur le chiffre.

Dans les boutiques de prêt-à-porter de l'hypercentre, telle La Boucherie, rue Mazagran, la gérante note une bonne fréquentation pour les vacances en cours et se félicite du fait que « les congés soient étalés sur l'année. Avec les rythmes actuels, à part en février, nous n'avons plus vraiment de longues périodes de creux. »

À cheval sur le calendrier

Plus loin, sa collègue de la boutique Cannelle, qui vend vêtements, sacs et bijoux fantaisie depuis 1981, attend toujours les périodes de vacances « avec impatience ». Pour celles de la Toussaint, note-t-elle, « si elles sont raccourcies, les touristes viennent juste quelques jours et flânent moins dans les commerces puisque le shopping, ils peuvent le faire aussi chez eux. Mais quand elles durent quinze jours, ils restent une semaine complète et prennent ce temps. »

Dans les équipements touristiques biarrots tels que la Cité de l'Océan et l'Aquarium, « la tendance de fréquentation est à la hausse et devrait l'être aussi au cours de la seconde semaine de ces vacances au vu des préréservations. Mais nous n'avons pas assez de recul sur les changements de rythmes scolaires pour en tirer des conclusions tangibles », confie Marion Etcheverry, la responsable communication.

À durée équivalente, c'est plus la façon dont sont placées les vacances qui semble influer sur le nombre de visiteurs. « Par exemple, Noël et le premier de l'An tombent très bien cette année », dit-elle. De quoi diviser les congés en deux semaines complètes. À deux pas de la Grande Plage, dans les deux boutiques de souvenirs et d'articles de plage du Sunset, c'est aussi cette répartition des jours qui compte. « Quinze jours à la Toussaint, c'est tout bénef, note le gérant, Alexis. Plus les vacances sont longues, mieux c'est pour moi. Mais s'ils enlevaient quelques jours à la Toussaint pour les placer ailleurs, en retardant un peu la rentrée par exemple, et faire que les familles ne repartent pas dès le 20 août, ce ne serait pas forcément un mal. »

R. G.

« Le pays où il y a le plus de coupures au long de l'année »

Aux yeux de la chronobiologiste Claire Leconte, il faut tout remettre à plat dans les rythmes scolaires. Elle propose une répartition innovante des congés

Professeur émérite de psychologie de l'éducation, Claire Leconte travaille, depuis plus de trente ans, sur l'aménagement des temps de l'enfant.

« Sud Ouest » Comment, en tant que chronobiologiste, jugez-vous le calendrier scolaire français ?

Claire Leconte Je le trouve beaucoup trop concentré. Nous sommes le pays où il y a le plus de coupures tout au long de l'année, donc le moins de jours d'école : de 138 à 162 selon que l'on applique la semaine de quatre jours ou celle de quatre jours et demi. Pour tenir les programmes, ces journées sont surchargées. Les enfants arrivent à l'école entre 7 h 30 et 8 heures et en repartent à 17 heures, voire 18 heures. C'est le contraire de ce qu'il faudrait faire.

C'est-à-dire ?

Idéalement, il faudrait allonger un peu les matinées, avec quatre heures de classe cinq matinées par semaine, et alléger les après-midi, les consacrer au sport, à la découverte, laisser les enfants respirer, comme cela se fait à l'étranger. On sait, parce que la chronobiologie l'a démontré, que c'est le matin que les enfants sont le plus disponibles, le plus concentrés.

Faut-il moins de vacances ?

Il faut moins de ruptures dans l'année, moins de changements de rythme. Non seulement nous avons quatre fois deux semaines de vacances, mais nous disposons aussi de six jours fériés, et ceux-ci sont souvent assortis de ponts.

Le troisième trimestre est sacrifié, alors qu'il devrait être celui du rebond pour les élèves en difficulté. Il y a, finalement, beaucoup de jours de perdus.

Que préconisez-vous pour les vacances ?

Je pense qu'une bonne répartition serait la suivante : une semaine de vacances à la Toussaint, deux semaines à Noël mais moins tôt qu'aujourd'hui, par exemple du 23 décembre au 8 janvier, pour que les enfants aient le temps de récupérer après la période des fêtes où leur rythme biologique est souvent bousculé. Puis deux semaines de vacances d'hiver, à condition qu'elles ne commencent pas, dans certaines zones, un mois seulement après la reprise de janvier. Et des vacances de printemps un peu plus tard, qui absorbent les jours fériés du 1er et du 8 Mai.

Vous faites peu de cas du principe qui veut que l'on alterne sept semaines de travail puis deux semaines de congés…

Je ne sais pas d'où sort ce dogme ! Aucune étude scientifique n'a jamais montré les vertus de cette alternance entre sept semaines de travail et deux de congés. Un système

Claire Leconte démonte le fameux dogme des 7/2. DR

que, du reste, aucun autre pays européen n'a choisi de mettre en place…

Vous déplorez, comme beaucoup de chronobiologistes, les journées chargées des élèves français. Pourtant, la réforme des rythmes scolaires, qui consiste à passer de la semaine de quatre jours à la semaine de quatre jours et demi, en allégeant les journées, a été mise en œuvre difficilement, alors qu'elle paraît frappée au coin du bon sens…

La réforme partait en effet d'un bon constat. Mais elle a été mal appliquée. On a simplement retiré des heures de classes ici et là, et on a demandé aux communes de boucher les trous…

Source : Eurydice

Collomb lance sa concertation

LA ROCHELLE Le ministre de l'Intérieur vient y dévoiler aujourd'hui les contours de l'audit national qui fixera le cap en matière sécuritaire

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE-EMMANUEL CHERPENTIER
pe.cherpentier@sudouest.fr

C'est ce matin, depuis La Rochelle, que le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb lance la concertation nationale sur la police de sécurité du quotidien (PSQ). Revue de détail des ambitions et de la méthode gouvernementale sur la brûlante question de la sûreté nationale.

« Sud Ouest » Pourquoi avoir choisi La Rochelle pour lancer et dévoiler officiellement cette concertation nationale ?

Gérard Collomb La Rochelle, avec son tout nouvel hôtel de police, inauguré pour l'occasion, illustre parfaitement ce que nous souhaitons mettre en place : une police adaptée aux défis de notre époque, qui prenne en compte la diversité de nos territoires et soit dotée d'équipements modernes, de locaux adaptés. Nous souhaitons une police sur mesure et ce nouveau commissariat en est le parfait exemple.

Une police sur mesure ? Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Une police qui s'adapte à son territoire, prenne en compte les différents visages de la délinquance et soit proche de nos concitoyens. Les réalités socio-économiques ne sont pas les mêmes partout et nous voulons apporter des réponses adaptées. Pour sécuriser une ville touristique telle que La Rochelle, avec son Vieux-Port, ses nombreux visiteurs et ses activités nocturnes, on ne s'y prend pas comme pour une zone plus rurale, par exemple.

Une police de sécurité du quotidien, plus proche des Français, cela rappelle la police de proximité des années Jospin. Même sémantique...

L'époque n'est plus la même. Aujourd'hui, sans pour autant délaisser la prévention, il faut de la sécurisation et une réponse pénale ou administrative, plus immédiate.

Maire de Lyon, vous vous êtes inspiré des méthodes de l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani. La PSQ, c'est tolérance zéro ?

Sécuriser nos vies est de plus en plus difficile. Je me souviens qu'en 2001, Giuliani avait remis New York sur pied en faisant travailler ses forces de l'ordre au plus près des habitants. Ils avaient des tableaux très précis. Avec des zones où il était inutile d'être présent à certains horaires, mais capital d'y être à d'autres. Ils savaient par exemple que les délits commis par les pickpockets, c'était à tel lieu et à telle heure. La méthode était efficace. Depuis, tout a changé et il ne s'agit pas de faire nécessairement pareil. Mais, dans l'esprit, la méthode est intéressante.

> « 10 000 postes de policiers et de gendarmes vont être créés d'ici à 2022 »

Qu'avez-vous prévu pour que cette police sur mesure ait les moyens de vos ambitions ?

À partir de 2012 et après la vague d'attentats, il y a eu des embauches massives, mais les équipements n'ont pas suivi. Nous avons décidé de mettre l'accent sur un immobilier rénové, le renouvellement du parc automobile, et un armement modernisé. Nous allons aussi continuer de recruter puisque 10 000 postes de policiers et de gendarmes vont être créés d'ici à 2022. Autre point important : mettre sur pied une police et une gendarmerie connectées. À cet effet, 115 000 tablettes vont être distribuées d'ici à 2018. Les forces de l'ordre pourront ainsi consulter les fichiers des personnes contrôlées dans l'instant.

Gérard Collomb inaugure aujourd'hui l'hôtel de police de La Rochelle. Et lance la consultation sur la sécurité. ARCHIVES AFP

Dans une société aussi connectée, ce retard des forces de l'ordre paraît ubuesque...

Il fallait agir pour corriger le tir. Grâce à ces nouveaux outils, policiers et gendarmes n'auront pas besoin de revenir au commissariat pour vérifier leurs informations. Nous souhaitons aussi faire en sorte de développer les outils pour éviter qu'une personne soit contrôlée six fois dans la journée. En termes d'efficacité et de sérénité c'est important aussi bien pour les forces de l'ordre que pour les citoyens. Enfin, en plus des 2 800 caméras piétons déjà en place sur le territoire, un marché est en cours pour l'acquisition de 5 400 caméras de plus pour la police et 5 000 pour la gendarmerie.

La coopération entre police, gendarmerie et forces d'intervention ne coule pas toujours de source...

La sécurité et la vigilance doivent être l'affaire de tous. Le gouvernement souhaite une action partenariale. Le projet s'étend aux acteurs privés de la sécurité. Cela fonctionne déjà bien sur les festivals. Les élus sont concernés de même que la société civile. Nous comptons d'ailleurs développer l'implication des citoyens, en ayant un référent dans chaque conseil de quartier.

Vous comptez forfaitiser des amendes pour les petits délits. Pour quelles raisons ?

Pour appliquer ce qui est déjà prévu pour les délits routiers. Forfaitiser, ce n'est pas dépénaliser, mais au contraire renforcer l'efficacité des sanctions. Nous engageons aussi avec la garde des Sceaux une simplification de la procédure pénale pour recentrer le travail des forces de l'ordre sur leur tâche première.

Vous venez d'égrener vos objectifs. Pourquoi y ajouter cette concertation nationale ?

Car chacun doit être concerné. Les préfets viennent de recevoir une note afin de lancer une vaste concertation au plus près des agents mais aussi des acteurs locaux de la sécurité, dont les élus. J'ai moi-même interrogé les représentants des syndicats, des militaires, les associations d'élus, les transporteurs... Après, nous irons très vite. La consultation s'achève le 20 décembre, puis nous livrerons notre conclusion dans les cinq jours, afin de lancer nos premières expérimentations dès janvier 2018.

Du mieux pour le minimum vieillesse, du remous pour les enfants

POLITIQUE L'Assemblée a voté hier à la quasi-unanimité la hausse du minimum vieillesse – l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) – de 100 € en trois fois. Cette allocation, qui est jusqu'à présent de 803 € par mois pour une personne seule, sera augmentée de 100 € par mois en trois fois : +30 € en avril 2018, +35 € au 1er janvier 2019 et +35 € en janvier 2020. Une autre mesure a inquiété tous les groupes, sauf LREM : un article du projet de budget de la Sécurité sociale prévoit, pour les enfants nés ou adoptés à partir du 1er avril 2018, de ramener les conditions de ressources et montants de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée aux parents d'enfants de moins de trois ans, actuellement de 184 euros/mois, au niveau du complément familial, soit 169 €.

Hulot veut associer les agriculteurs

GLYPHOSATE Le ministre de l'Environnement Nicolas Hulot a promis « d'associer le monde agricole » pour la transition vers une agriculture sans glyphosate. Il estime en effet que pour les agriculteurs, « ce n'est pas une posture de dire : "on ne sait pas comment on va faire pour se passer du glyphosate" » mais que « visiblement, des alternatives existent ». Donc, « entre interdire pour demain matin et reconduire pour dix ans, je pense qu'il y avait quelque chose d'un peu plus intelligent à faire et pour le faire, on va associer le monde agricole ».

Cancers du sein et de l'utérus : prise en charge à 100 % à 25 ans

SANTÉ L'Assemblée a voté hier la prise en charge à 100 % par l'assurance-maladie d'une consultation unique de prévention des cancers du sein et du col de l'utérus pour les assurées de 25 ans. Première cause de mortalité par cancer chez la femme, avec 49 000 nouveaux cas et près de 12 000 décès par an, le cancer du sein est néanmoins guéri dans neuf cas sur dix s'il est détecté tôt. Le cancer du col de l'utérus compte 3 000 nouveaux cas par an et provoque plus de 1 000 décès par an.

Le recours contre la baisse des APL rejeté

JUSTICE Le Conseil d'État a rejeté hier le recours du collectif « Vive l'APL » contre la baisse de cinq euros des aides au logement décidée par le gouvernement, une mesure dénoncée par les associations comme une « économie sur le dos des plus pauvres ».

Pénurie de beurre

Incroyable : les Français, qui sont pourtant des vaches à lait, se voient contraints à une pénurie de beurre. Finies les tartines onctueuses, les purées savoureuses, les rissoles en tout genre, les galettes de la Mère Michel. Le radis sera sans saveur et le roquefort sans odeur. Bref, nos papilles gustatives vont perdre le goût subtil de cet ingrédient déjà proscrit par le malicieux cholestérol qui lui préfère la margarine chimique en vue de protéger nos artères.

Allons-nous reprendre les queues interminables du rationnement et le marché noir de l'après-guerre pour continuer à mettre du beurre dans nos épinards ? Ou tout simplement à penser que le manque de cette denrée, bourrée de vitamine A, indispensable dans notre viennoiserie et nos tartes, n'est pas le fruit du hasard mais la conséquence de la mondialisation ? Une question.

Mais enfin, pourquoi les Chinois ne continuent-ils pas à prendre leur bol de riz avec leurs baguettes, point ? Quelle drôle d'idée de vouloir manger un croissant dans un pays où il y a déjà la faucille !

Marie-José Teychonneau, Bordeaux (33)

Souhaitons bon courage au prochain président du BNIC !

C'était il y a trois ans. À l'automne 2014, Jean-Bernard de Larquier, viticulteur à Arthenac (17), prenait la présidence du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). S'imaginait-il que l'or brun des Charentes coulerait autant durant son mandat ? Que le divin nectar se vendrait aussi bien ? Le 14 novembre 2017, de Larquier passera la main à un représentant du négoce. Qui ? Mystère ! Le nom de Patrick Raguenaud, le patron de Grand-Marnier, circule. Mais rien n'est encore officiel. Une certitude : le cognac, certes, se porte bien, mais le prochain président du BNIC aura du boulot. En interne… Il devra tout d'abord ramener la paix au sein de la famille du négoce, où la récente éviction de Martell de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) fait désordre. En attendant, Jean-Bernard de Larquier tente de calmer le jeu : « J'en appelle au bon sens. On a le droit d'avoir des ego, pas de fragiliser la filière. »

Désherbons gaiement…

Selon les données statistiques du portail public Eaufrance, compilées par France Télévisions, la Charente figure parmi les six départements français « accros » au glyphosate. 263,1 tonnes de ce désherbant décrié y auraient été vendues en 2016. C'est moins qu'en Charente-Maritime (280,6 tonnes), mais c'est plus qu'en Gironde (225,7 tonnes)… Remarquons que tous ces départements cultivent la vigne.

AVC : « Il faut alerter rapidement »

ANGOULÊME Le docteur Jean-Christophe Pin, chef du service neurologie au Centre hospitalier, partage le réflexe d'appel au 15

En Charente, comme dans le reste de la France les accidents cardiovasculaires (AVC) sont fréquents. Il s'agit d'un dysfonctionnement brutal du cerveau lié à son irrigation. 989 personnes en ont été victimes en 2016 et 112 en sont décédées. Interrogé, le docteur Jean-Christophe Pin, chef du service neurologique du Centre hospitalier d'Angoulême met en avant les stratégies actives de prise en charge de l'AVC mais aussi les « bons réflexes à avoir » (1).

Les AVC, première cause de handicap en France. ILLUSTRATION DR

En Nouvelle-Aquitaine, deux personnes sont touchées par un AVC toutes les heures, la Charente n'est pas épargnée non plus ?

Ce qu'il faut retenir, c'est que les AVC sont la première cause de handicap en France, et non pas les accidents de la route. C'est aussi la deuxième cause de démence et la troisième de mortalité. Une pathologie dévastatrice en termes d'autonomie et de pronostic vital d'où la constitution d'unités neurovasculaire dédiées à la prise en charge des AVC dans les services de neurologie.

Quelles peuvent être les séquelles pour les survivants ?

L'AVS peut entraîner une menace de pronostic vital, des pertes d'autonomie plus ou moins marquées, pertes motrices jusqu'à la paralysie d'une partie du corps, et des troubles de communication jusqu'à l'aphasie qui entraîne des difficultés de compréhension et d'expression extrêmement pénibles dans la relation à l'autre, pertes sensorielles et sensitives, parfois l'amputation d'un champ visuel qui, même limitée, peut empêcher de conduire une voiture par exemple.

Quels signaux doivent nous alerter ?

Ce sont des signes à caractère brutal et inattendu – l'AVC, c'est toujours brutal. Ce sont classiquement une faiblesse soudaine d'une partie du corps, généralement côté droit ou gauche, une déformation de la bouche, une difficulté à parler, la perte de la vision, des troubles de l'équilibre. Dans toute la France, on doit alors avoir recours au 15.

On peut hésiter à appeler le 15, c'est quoi la réaction appropriée ?

Si on est face à une personne qui vous dit tout d'un coup "je sens que j'ai une faiblesse dans la jambe, je ne vois pas bien, j'ai dû mal à parler", surtout ce qu'il ne faut pas faire, c'est dire "va te coucher, repose toi, ça va passer". Il faut être attentif à la personne, et si ça se confirme, appeler le Samu. Les médecins régulateurs du Samu ont des grilles de lecture pour déclencher la procédure AVC. Le temps va être l'élément déterminant. Il faut être rapide. C'est aux patients ou aux proches d'initier le déclenchement de l'alerte en première instance, quitte à se tromper, c'est le message que la communauté neurologique délivre à la population

Quels sont les facteurs de risques ?

Dans nos pays occidentaux, il faut : 1. lutter contre l'hypertension artérielle, c'est comme ça qu'on gagne des années d'espérance de vie. 2. respecter des règles d'hygiène alimentaire (manger des fruits et légumes, combattre le diabète), 3. combattre le mauvais cholestérol (moins de 1,6 g), 4. arrêter le tabac et 5. pratiquer une activité physique modérée régulière.

Recueillis par Hélène Rietsch

(1) Dans le cadre de la semaine de prévention des AVC dans la Région.

Les chais sont-ils industriels ?

DÉBAT « Oui », assure Bercy, qui les taxe désormais fortement. « Non », répond Hennessy, le numéro 1 du cognac, qui multiplie les actions en justice

Jeudi, la cour administrative d'appel de Bordeaux examinait le différend opposant la société Hennessy et l'administration fiscale. À bien écouter les conclusions du rapporteur public, Guillaume de La Taille Lolainville, pas sûr que le numéro 1 du cognac obtienne gain de cause… L'affaire n'a rien de nouveau. Elle porte sur le mode de taxation des chais de cognac et a déjà fait l'objet de plusieurs requêtes devant la justice administrative.

Résumons : longtemps, les chais furent considérés comme des locaux agricoles, des commerces ou des sociétés de service, et taxés comme tel. Mais en 2013, Bercy, dans sa quête perpétuelle de nouvelles recettes, s'est dit que transformer des eaux-de-vie brutes en excellent cognac relevait de l'activité industrielle. D'où une nouvelle taxation. Bien plus lourde.

Hennessy conteste notamment la requalification de ses chais de Bagnolet, Haut-Bagnolet et de la Bonde-de-l'Étang. En avril 2015, le négociant n'avait pas réussi à convaincre le tribunal administratif de Poitiers. Même scénario en mars 2017, où Hennessy était débouté, décrochait toutefois une ristourne de l'administration fiscale, mais n'obtenait pas de dégrèvement d'impôts. Le différend portant sur une somme de 850 000 euros. Le dossier échoit désormais à la cour administrative de Bordeaux. Délibéré dans quelques jours.

O.S.

Depuis 2013, le fisc taxe plus lourdement les chais, qui ne sont plus considérés comme des locaux agricoles. PHOTO ANNE LACAUD

L'hôpital met le paquet pour lutter contre le tabac

SANTÉ L'unité d'aide au sevrage tabagique du Centre hospitalier participe au « Moi (s) sans tabac »

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Les femmes sont de plus en plus concernées par le tabagisme. PHOTO ARCHIVE STÉPHANIE LARTIGUE

Rappelons-le pour ceux qui se seraient coupé de toute source d'information ces derniers jours. Avec le mois de novembre qui arrive revient l'opération nationale « Le Moi(s) sans tabac ». L'idée est d'inciter les fumeurs à arrêter pendant ces trente jours, en leurs apportant différentes aides et soutiens. Avec l'espoir secret que cela les incite à arrêter définitivement ou, tout au moins, à engager une démarche dans ce sens.

Bien évidemment, le Centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac est impliqué dans cette action de sensibilisation. Lundi 30 octobre (de 14 à 17 heures), un stand d'information sur l'arrêt du tabac sera présent aux bureaux d'Info16 aux Récollets. Le lendemain, ce sera dans le hall du centre hospitalier (de 9 à 12 heures) que se déroulera cette sensibilisation.

« C'est difficile de dire quelle est la proportion de gens qui arrêtent définitivement après cette expérience d'un mois. Il n'y a pas d'études faites là-dessus », indique François Pruneau.

De plus en plus de femmes

L'homme sait de quoi il parle, il est infirmier tabacologue et fait partie de l'équipe qui, au sein de l'hôpital cognaçais, propose des consultations d'aide au sevrage tabagique (1). « L'équipe comporte également Évelyne Bainçonau, psychologue tabacologue et une diététicienne Géraldine Landriau. Elle est coordonnée par le docteur Claude Franchi qui est pneumologue et tabacologue », précise-t-il.

Si les effets du « Moi (s) sans tabac » ne sont pas forcément quantifiables, l'initiative n'en est pas moins importante. Car, « la France reste l'une des plus mauvais élèves de l'Europe, avec l'Espagne, en terme de consommation », souligne François Pruneau. Cela malgré les campagnes de prévention où les hausses successives du paquet de cigarettes.

« On est toujours loin de l'objectif lancé en 2010 de ramener le taux de fumeurs en France de 30 % à 25 ou 20 % de la population. On doit toujours être autour des 30 % ».

Et dans ce pourcentage, la proportion de jeunes (15-25 ans), souvent l'une des premières cibles des actions de préventions ne faiblit pas. « Pour cela, nous intervenons dans les collèges, les lycées, le CFA, la MFR, sinon pour les faire arrêter, du moins les amener à ralentir leur consommation ». Les femmes aussi sont de plus en plus nombreuses à griller des petites clopes. « C'est un phénomène qui est né dans les années 80 et qui a, notamment provoqué une forte hausse du nombre de cancers du poumon chez les femmes. Au début des années 80, le cancer du poumon concernait neuf hommes pour une femme, aujourd'hui on est aux alentours de six hommes pour quatre femmes », précise François Pruneau.

« Sur 100 personnes qui déclenchent ce type de cancer, 80 % ont fumé pendant plus de vingt ans », poursuit-il. Comme pour répondre par avance à l'exemple souvent cité du grand-père, mort à 90 ans d'une autre cause, en ayant fumé toute sa vie.

Être accompagné

Alors que faire pour baisser cette consommation et rejoindre le peloton des pays qui y sont parvenus, telle la Grande-Bretagne ?

« Il y a deux grandes méthodes pour arrêter de fumer. L'instinctive, c'est-à-dire s'interdire du jour au lendemain toute cigarette, mais c'est une injonction négative donc pas très agréable. Ou bien se faire accompagner », indique François Pruneau. Accompagné par des structures comme celle du centre hospitalier.

« Nous travaillons aussi en liaison avec les deux CSAPA (2) qui existent sur Cognac. Mais pas seulement. Par exemple, nous avons un excellent partenariat avec Info 16. L'idée que tout le monde s'y colle, et particulièrement dans le monde médical, que chacun, à sa façon aborde le sujet, y fasse allusion, qu'il soit dentiste, kyné, médecin traitant. C'est notamment ce qui se fait en Angleterre. » Mais beaucoup moins en France, « il faut que les gens soient très investis. »

L'accompagnement, la clef pour que le fumeur dépendant s'engage dans un processus d'arrêt.

« Il faut vraiment lier le neuro et le psycho. Le neuro pour soigner la dépendance à la nicotine. Et le psycho pour combattre la dépendance psycho comportementale, le conditionnement lié à la cigarette. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Des études réalisées auprès de personnes ayant touché à toutes sortes de produits : tabac, alcool, cocaïne, héroïne, amphets. . . Dans les questionnaires celles-ci ont répondu que l'addiction la plus difficile à combattre était celle du tabac », renseigne François Pruneau.

Un point positif pour finir. La fréquentation de la consultation d'aide au sevrage de l'hôpital a vu une croissance de 34 % cette année par rapport à 2016 (égale, elle, aux deux années précédentes) La preuve d'une prise de conscience ?

(1) Les consultations se font sur rendez-vous, du lundi au vendredi. Tél. 05 45 80 13 33.
(2) Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie.

La BA 709 honore les réservistes

ARMÉE Depuis le 13 octobre et jusqu'au 11 novembre, les forces armées sont mobilisées pour la Journée nationale du réserviste. À Châteaubernard, la base aérienne 709 a participé à cet événement jeudi. Plus d'une cinquantaine de correspondants défenses des communes du bassin cognaçais, des collaborateurs bénévoles du service public et des réservistes ont été invités à visiter le site. Auparavant, les jeunes ayant réalisé leur JDC (Journée de défense citoyenneté) mardi ont pu rencontrer des réservistes pour parler de leur engagement.

On collecte le sang, lundi prochain

SANTÉ L'antenne locale de l'Établissement français du sang organise une collecte, lundi. Les donneurs de sang sont attendus à la salle des fêtes de Châteaubernard, de 16 à 20 heures. Conditions requises : être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg, éviter de venir à jeun, se munir d'une pièce d'identité.

Les cyclistes vont faire des affaires demain

CHÂTEAUBERNARD Des vélos d'occasion mais aussi tous les accessoires du parfait cycliste, des cartes etc. seront à vendre, dimanche, au plateau couvert et dans le parc des Pierrières. Les férus de vélo du club Team Cycliste Châteaubernard organisent leur traditionnelle brocante du cycle, couplée d'un vide-greniers, demain de 7 à 18 heures. Buvette et restauration sur place. Réservations au 05 45 32 35 63 et au 06 87 48 83 02. Tarif : 2 euros le mètre linéaire.

Le président du club Team cycliste Châteaubernard, Bruno Delomme, au centre, sera sur le pont demain. PH. S.B.